

C.C.A.S.



(VAUCLUSE)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU 21 FEVRIER 2024

N° 2024.5

Objet :  
Constat du Débat d'Orientation Budgétaire  
(DOB)

Affiché le :

Votes : 8  
Pour : 8  
Contre : 0  
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt et un février à 15h00, le Conseil d'Administration convoqué le 16 février, s'est réuni à la Résidence Autonomie F. Rustin, sous la Présidence de Madame ARNAUD-DELOY ;

### ETAIENT PRESENTS :

Véronique ARNAUD-DELOY, Patrick ESPITALIER, Gaël BELLEC, Gaëlle LETTERON, Céline RIGOUARD, Isabelle TAILLIER, Michèle MAMBERT

### ABSENTS EXCUSES :

Hervé DOMINIAC, Elhadji NDIOUR (procuration donnée à Patrick ESPITALIER)

### ABSENTS :

Alain DESRUES, Valérie BUISINE.

Secrétaire de séance : Ingrid HARSCOET, Directrice du CCAS.

---

Madame la Présidente rappelle que le débat d'orientation budgétaire (DOB) est une étape obligatoire et préalable au vote du budget primitif (BP) prévue à l'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), applicable aux établissements publics administratifs des communes de plus de 3.500 habitants.

Les orientations budgétaires doivent faire l'objet d'un débat au sein de l'assemblée délibérante dans les deux mois qui précèdent le vote du budget primitif.

Le débat d'orientation budgétaire a pour objet de préparer l'examen du budget en donnant aux administrateurs les informations qui leur permettront d'exercer leur pouvoir de décision à l'occasion du vote du BP.

Il porte sur les orientations générales à retenir pour l'exercice suivant en fonction des priorités et des choix budgétaires proposés par l'exécutif.

Il s'appuie sur un Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB).

Le document reprenant l'ensemble de ces éléments est joint en annexe.

Madame la Présidente demande au conseil d'administration de prendre acte de la tenue du DOB.

# LE CONSEIL d'ADMINISTRATION du CCAS d'APT OUÏ L'EXPOSÉ

**Prend** acte de la présentation du rapport d'orientation budgétaire et de la tenue du débat pour l'année 2024.

**Fait et délibéré** à APT, les jour, mois et an que ci-dessus

**POUR EXTRAIT-CONFORME**

**LE VICE-PRÉSIDENT**

**Patrick ESPITALIER.**

